

2) C'étaient *les Allemands* qui décidaient de la nuance activiste à la mode, et ceci uniquement d'après leur intérêt du moment. — Il est intéressant aussi de retenir que les Allemands, après avoir *ouvertement eux-mêmes* fait de l'activisme ultra-montain à outrance, se contentèrent ensuite de tirer les ficelles derrière le Conseil de Flandre, pour finir par prôner une attitude modérée, conciliante et lâche. Cela alla même si loin, que vers la fin ils enlevèrent leur appui, matériel et moral, à certains meneurs activistes trop lancés et trop "allemands". Naturellement, dans tout ceci ils avaient leurs bonnes raisons allemandes. *Le peuple flamand était trop honnête*; et puis, la guerre n'allait pas tout-à-fait comme ils l'auraient voulu. Les Allemands finirent donc, par où le "Katholiek Vlaamsch Verbond", de MM. Helleputte, Rutten (Monseigneur), Van Cauwelaert et Pouillet vient de commencer : le "programme minimum". La raison pour laquelle ce fameux "programme minimum", fait si mauvais effet dans les mains de ces derniers?... C'est que les premiers l'ont compromis !

KRIEGSMINISTERIUM

Eerlin W. 66, den 30 August 1917.

UNTERKUNFTS-DEPARTEMENT

N° 1937. 8. 17. U. K.

Conséquemment à la conférence qui a eu lieu ici le 6-8-17 avec les Flamenoffiziere, la « Königliche Seehandlung » (« L'Action maritime royale ») (banque nationale prussienne) a été chargée d'envoyer 200 mark à la Kommandantur royale. Cette somme doit être tenue par elle à la disposition de son Flamenoffizier, comme avance pour les menues dépenses dans le travail de progagande aux prisonniers de guerre flamands. Quand cette avance sera épuisée, on nous enverra ici une demande pour son renouvellement, en joignant à la demande une justification pour les sommes dépensées jusqu'à ce jour-là.

Par Ordre :
(signé) WÜRTZ.

KRIEGSMINISTERIUM

Berlin, W. 66, le 15 sept. 1917.

UNTERKUNFTS-DEPARTEMENT

N° 815. 9. 17. U. K.

Concerne : Frais pour les voyages des hommes de confiance flamands aux détachements de travail.

Comme suite à notre circulaire du 31-8-17. N° 1947. 8. 17. U. K. (N. : voir plus haut.)

Les frais d'entretien et de déplacement pour les jours de voyages des hommes

de confiance flamands et de leurs hommes d'escorte doivent être couverts au moyen des avances mises à la disposition des « Flamenoffiziere », conformément à notre circulaire du 30-8-17. N° 1937. 8. 17. U. K. (N. : Cfr. pièce précédente.) Les dépenses pour entretien et logement ne peuvent pas dépasser la somme de 7 Marks par tête et par jour. En plus, il est supposé que les hommes de confiance pourront emporter la ration de pain à laquelle ils ont droit. Les frais, dûment justifiés et certifiés, doivent être portés dans les rapports prescrits pour les avances mentionnées plus haut.

Par Ordre :
(Signé) WÜRTZ.

En dehors de ces 7 Mk. par jour de déplacement, les principaux hommes de confiance de Göttingen touchaient *mensuellement 200 Mk.* du Conseil de Flandre, ou du moins, par l'intermédiaire de celui-ci. Le lieutenant P. Van Rossem, transfuge, dans sa lettre de Göttingen du 3-10-18 à Borms, demande que ces 200 Mk. soient portés à 300 Mk.

DER FLAMENOFFIZIER
DES BEZIRKS
DES IV. ARMEEKORPS

Altengrabow, le 23 sept. 1917.

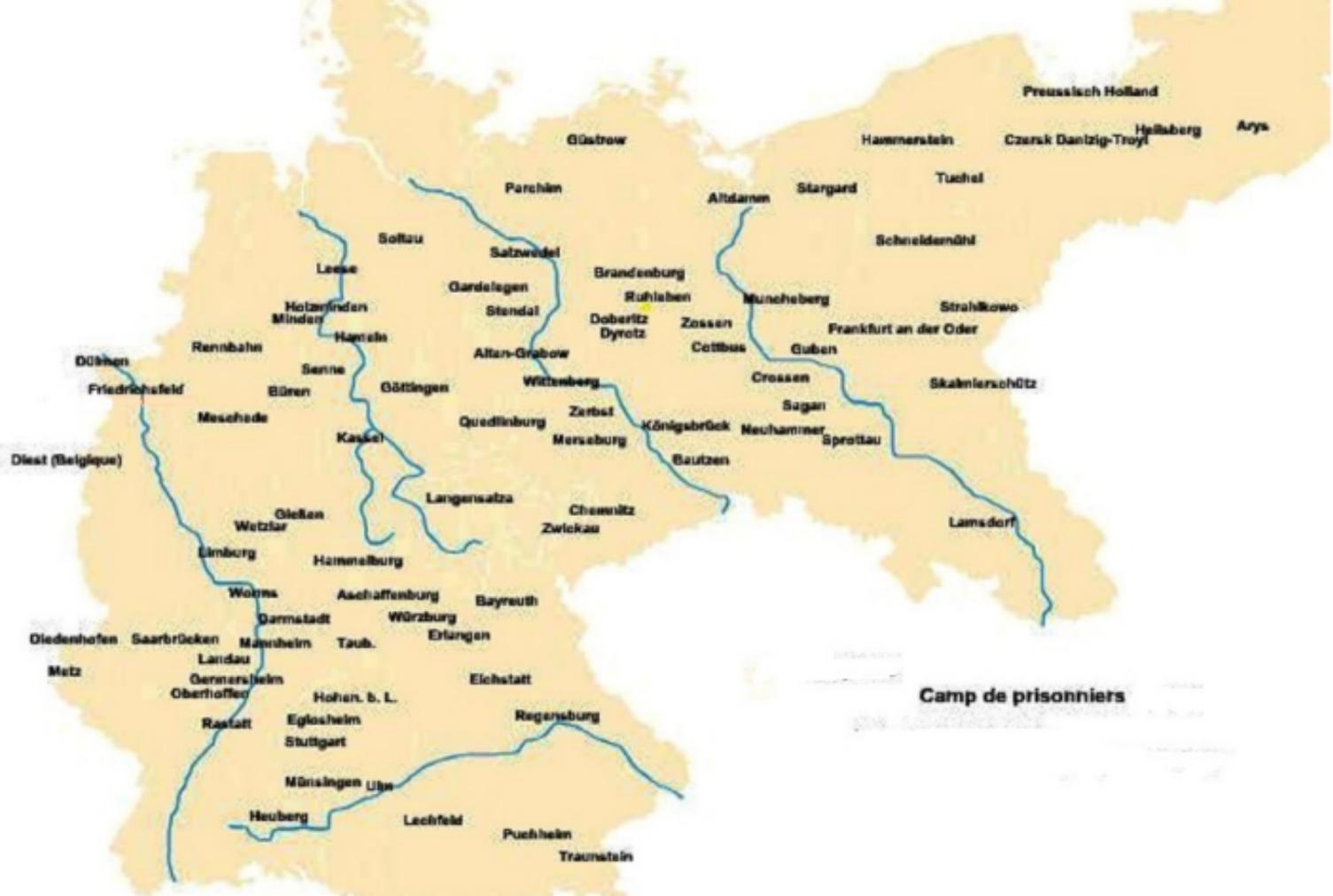
Depuis mon dernier rapport, l'état de choses s'est sensiblement amélioré pour la propagande flamande ; le succès fut en conséquence.

Le trouble occasionné par le départ des Wallons a disparu. *Des adversaires qui sont restés ici, les plus dangereux seront petit-à-petit envoyés dans d'autres camps.*

Les espérances qu'on avait fondées sur l'attribution d'un prêtre particulier pour les Flamands commencent à se réaliser. (N. : l'Allemand Bartscher, ex-professeur dans les collèges des Joséphites, e. a. à Louvain.) Les détachements de travail flamands sont visités chaque mois par ce prêtre, qui y dit la messe et y prêche en flamand.

Le Flamands sont très sensibles à ce soin en matière de besoins spirituels, et l'assistance aux services est nombreuse, quoique d'aucuns doivent venir de très loin. *Dans les entretiens non forcés qui se rattachent au service divin, le prêtre cherche, de façon prudente, à faire de la propagande parmi les Flamands et à se renseigner au sujet de leurs opinions politiques.* (N. : l'exploitation du respect confiant dont les croyants entourent la fonction sacerdotale est particulièrement odieuse, tant pour celui qui s'y prêtait que pour ceux qui en donnaient l'ordre.)

De cette façon, il a gagné l'impression que la plupart d'entre eux suivent avec intérêt et satisfaction les progrès du mouvement flamand qui se manifestent dans les journaux qu'on leur fournit, et que leur état d'esprit à notre égard peut, en général, être qualifié de favorable. Dans le camp central d'Altengrabow, on a organisé des soirées récréatives avec le soutien et sous le contrôle du prêtre. Ces soirées ont un caractère purement flamand. On y exécute les œuvres de poètes et musiciens flamands ; les chansons qu'on y chante sont des chansons nationalistes flamandes (« national-flämisch ») ; la langue française est exclue. Le prêtre et les chefs flamingants trouvent ici aussi l'occasion de placer des conférences appropriées. Malgré la sourde opposition du comité de secours belge, dans lequel



UN

Livre Noir

DE LA

TRAHISON ACTIVISTE

PAR

RUDIGER

“ LE JOURNAL DES COMBATTANTS „
ORGANE OFFICIEL DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS
11, QUAI DU COMMERCE, 11
BRUXELLES

PRÉFACE

Ce livre traite des trahisons commises au cours de la guerre par des soldats belges, victimes du maximalisme flamingant, dans les camps de prisonniers en Allemagne et au front de l'Yser. Ce n'est qu'après de longs mois d'hésitation, et après en avoir par deux fois reculé la publication (la première fois vers novembre 1919, la seconde fois en mars 1920), que je me suis décidé à le faire paraître, ne pouvant me résoudre à contribuer indirectement, par mon silence, à des manœuvres qui mènent à la ruine du pays. Je n'accomplis pas ce devoir sans profonde tristesse : parmi ceux que j'accuse, il y en a plus d'un que je voudrais pouvoir estimer, et la cause flamande qui leur fit commettre leurs crimes, reste la mienne.

Est-ce assez dire que les errements des uns ne m'aveuglent pas sur les fautes des autres ?

J'aurais préféré écrire en ma langue maternelle, mais ai cru devoir y renoncer pour des raisons pratiques.

J'ai tenu à user d'indulgence envers les personnes moins gravement compromises, en passant leurs noms sous silence.

Une enquête sérieuse fournira la preuve de tout ce qui est avancé dans ce livre, fruit de longues et minutieuses recherches à caractère purement personnel et privé.

Puisse mon humble et ingrat travail contribuer à délivrer la cause flamande d'individus qui la déshonorent !

Aux Combattants.

Camarades,

En terminant ce livre, je me trouve triste d'avoir dû remuer tant de choses écœurantes. Mais n'était-ce pas un devoir d'arracher le masque aux ennemis de la patrie ? N'est-ce pas toujours un devoir de proclamer la vérité ?

Avais-je le droit, comme Belge et comme Flamand, de parler en cette matière ?

Pendant la guerre, en Allemagne — où il y avait du danger à le faire — j'ai ouvertement prêché la fidélité au pays et au Roi. Depuis la guerre, en Belgique — où il y avait quelque danger à le faire — je n'ai pas hésité à me conduire en bon compagnon envers des flamingants imprudents, mais honnêtes. Enfin, n'ai-je pas moi-même été l'objet de menées sournoises et haineuses de la part de compatriotes sans discernement et sans caractère, parce que l'activisme ne m'empêcha nulle part et jamais de me sentir « Flamand ».

Camarades flamands,

Pour que, tous ensemble, fiers de notre Droit, nous puissions commencer le travail de justice et de pacification, il nous est un devoir, une nécessité, de poser un glaive nu entre nous autres et la triste bande des perdus. Alors nous réussirons, sûrement ! Par-dessus les têtes des semeurs de discorde et des arrivistes ! Pour le salut et du peuple flamand et du peuple wallon, dont les cœurs droits sont frères et ne demandent qu'à loyalement s'entendre. — Pour ma part, je n'ai jamais failli pour la Belgique : n'est-ce pas un gage que je ne faillirai jamais non plus pour les droits sociaux imprescriptibles du peuple flamand ?

Camarades,

J'ai l'impression de partir en mission, tout seul, par une nuit noire, au milieu des lignes ennemies. Vous seuls, vous savez ce qui se passe en ce moment-là dans le cœur du soldat. Il le fallait !... Mais lorsque, dans quelques heures, vous entendrez sauter la position ennemie, camarades, je vous en supplie, alors, tous, montez une fois encore à l'assaut ! Le pays, c'est nous autres ! Le pays n'a que nous pour oser et pour avoir du cœur ! Et lorsque, nous autres, nous disons : « Nous voulons ! », tous savent que le

chemin mène tout droit, et que la fin est honnête et élevée. Car dans le sang et dans le feu nos âmes se sont épurées à l'état de l'or le plus pur, et dans le grand vide de la Mort nos poumons ont exhalé les derniers germes de la mesquinerie et de l'égoïsme, pour se gonfler ensuite de l'éther léger de l'idéal et du sacrifice ! Debout, camarades ! Allons-y ! C'est pour la patrie, c'est pour nous-mêmes, c'est pour tous nos camarades qui sont restés là-bas !

Et si bien des personnages responsables restent indifférents ou complices, nous avons encore notre bon Roi, notre Chef de l'Yser, qui, au milieu des ministres, qui passent, et des Représentants du peuple, qui trop souvent ne représentent qu'eux-mêmes, saura encore mener la Belgique à l'Honneur et à la Victoire, parce qu'il est le Roi des Belges, et parce qu'il est Grand !

Rudiger.

FIN.
